



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission « Mobilité et transport scolaire »

Réunion n°4 – Lundi 14 mars 2022



Commission du 14 mars 2022 - Ordre du jour

- ⇒ Avis de la commission sur la convention de délégation pour l'organisation des services mobilités, avec la Région Auvergne Rhône-Alpes :
 - *Présentation détaillée du contenu (zoom sur les dispositifs existants et réflexions sur les actions à programmer)*
 - *Priorisation des actions et élaboration d'un budget prévisionnel,*
- ⇒ Retour sur la présentation de « La feuille de route Mobilités Positives 2022-2035 » de la Région AURA,
- ⇒ Présentation des projets et désignation de membres pour les comités consultatifs ad hoc pour :
 - *Le sentier des Maquisards,*
 - *La boucle cyclotouristique de la Truyère.*
- ⇒ Questions diverses.



**Avis sur la convention de
délégation pour l'organisation
des services mobilités, avec la
Région Auvergne Rhône-Alpes**

Décembre 2019

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

- Enjeu principal de couverture de tout le territoire national par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Réflexion des EPCI sur la prise de compétence.

Mars 2021

Délibération approuvant le refus du transfert de la compétence à la Communauté de Communes

Avril 2021

Transfert automatique de la compétence à la Région, qui devient AOM Locale sur le territoire

Document cadre

- Stratégies
- Axes de travail

Avril 2021

Convention de coopération

Maîtrise des actions et des services liés à la mobilité

Saint Flour Communauté

- ne peut plus intervenir sur la mobilité sauf pour le compte de la Région dans le cadre **d'une délégation de gestion**.
- participe au comité de bassin et des partenaires à créer par la Région.

Décembre 2019

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

- Enjeu principal de couverture de tout le territoire national par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Réflexion des EPCI sur la prise de compétence.

Mars 2021

Délibération approuvant le refus du transfert de la compétence à la Communauté de Communes

Avril 2021

Transfert automatique de la compétence à la Région, qui devient AOM Locale sur le territoire

Document cadre

- Stratégies
- Axes de travail

Avril 2021

Convention de coopération

Mai 2022

Convention de délégation

Déclinaisons opérationnelles

Maîtrise des actions et des services liés à la mobilité

Saint Flour Communauté

- ne peut plus intervenir sur la mobilité sauf pour le compte de la Région dans le cadre **d'une délégation de gestion**.
- participe au comité de bassin et des partenaires à créer par la Région.

Document opérationnel

- Services délégués à Saint Flour Communauté
- Modalités de financements

Décembre 2019

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

- Enjeu principal de couverture de tout le territoire national par des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Réflexion des EPCI sur la prise de compétence.

Mars 2021

Délibération approuvant le refus du transfert de la compétence à la Communauté de Communes

Avril 2021

Transfert automatique de la compétence à la Région, qui devient AOM Locale sur le territoire

Document cadre

- Stratégies
- Axes de travail

Avril 2021

Convention de coopération

Mai 2022

Convention de délégation

A minima une fois / an

Avenant à la convention

Déclinaisons opérationnelles

Evolutions

Maîtrise des actions et des services liés à la mobilité

Saint Flour Communauté

- ne peut plus intervenir sur la mobilité sauf pour le compte de la Région dans le cadre **d'une délégation de gestion**.
- participe au comité de bassin et des partenaires à créer par la Région.

Document opérationnel

- Services délégués à Saint Flour Communauté
- Modalités de financements

Services de
transports
scolaires

Convention GPTS du
01/01/2019 jusqu'au
31/08/2023

Le transport scolaire pour l'année scolaire en cours en quelques chiffres :

- **1095 élèves inscrits au 20 septembre 2021** (Rappel : 1 056 pour l'année scolaire 2020/2021)

Dont : 481 maternelles et primaires, 614 secondaires et lycéens

- **32 élèves domiciliés hors territoire intercommunal**

6 de Meymargues, 5 Celles, 8 Ferrières St-Mary, 6 Chastel, 1 Albaret Ste Marie, 2 Chazelles, 4 Rageade.

- **49 circuits, représentant 89 rotations**
- **6 transporteurs concernés** : Transports SEYT, STAC Transports, Les Cars Ouvriers, Transports Mallet, Autocars Pons, André Autocars

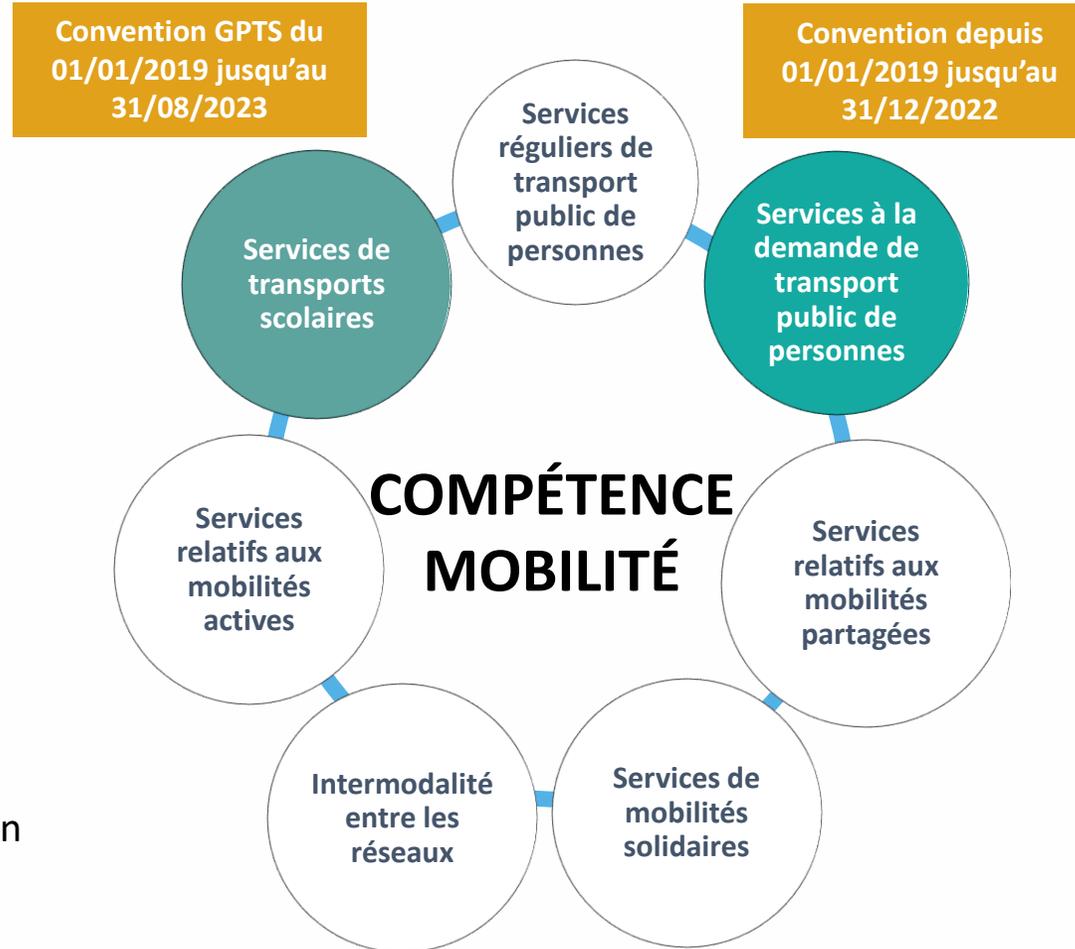


Document cadre
Stratégies et les axes de travail

Avril 2021

**Convention de
coopération**

- Définir un projet de territoire sous l'angle des mobilités
- Déléguer des attributions (blocs) en totalité ou en partie
- Fixer un cadre d'organisation
- Déterminer les règles et modalités d'intervention financière de la Région



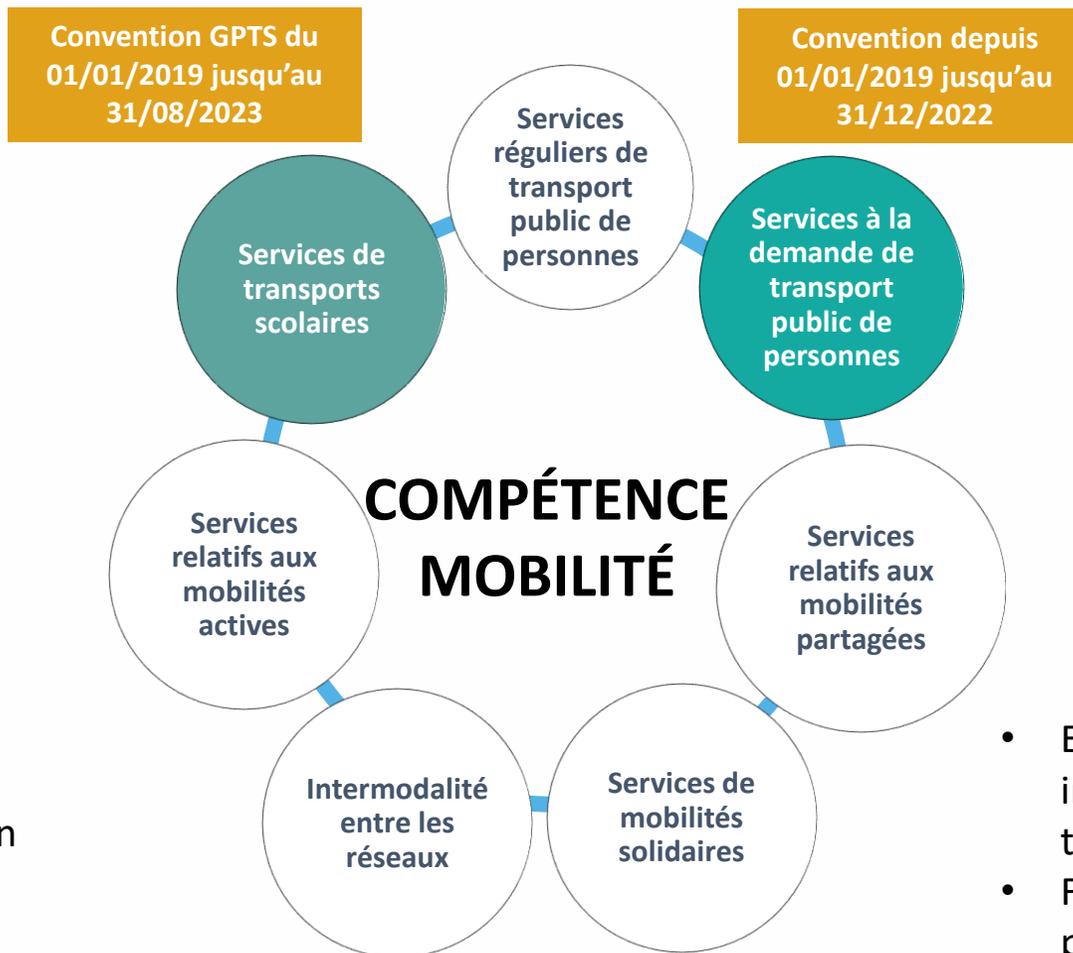


LE CADRE DE LA DELEGATION DE COMPETENCE

Document cadre
Stratégies et les axes de travail



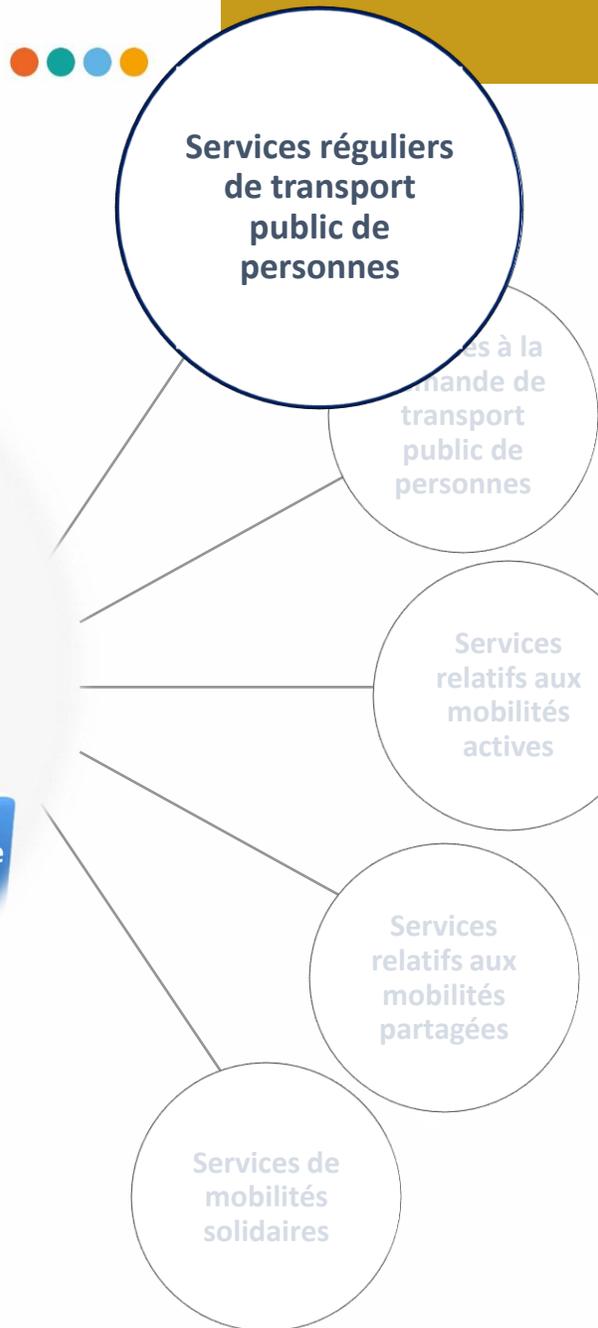
- Définir un projet de territoire sous l'angle des mobilités
- Déléguer des attributions (blocs) en totalité ou en partie
- Fixer un cadre d'organisation
- Déterminer les règles et modalités d'intervention financière de la Région



Document opérationnel
Services délégués à Saint Flour Communauté
Modalités de financements



- Effectuer un état des lieux des initiatives locales présentes sur le territoires
- Fixer le périmètre de délégation et programme de travail pour la période 2022-2027
- Définir les modalités financières (fonctionnement et investissement)



Etat des lieux :

- Lignes régionales dites « structurantes » majoritairement cadencées pour les scolaires
- Aucune desserte locale régulière
- Expérimentation d'une desserte du Col de Prat de Bouc par Hautes-Terres Communauté
- Besoins saisonniers pré-identifiés pour les sites touristiques



Etat des lieux :

- Déploiement du dispositif « Mouv Pass » depuis 2019

Services à la
demande de
transport public
de personnes

Action	Calendrier						2022 - Investissement			2022 - Fonctionnement		
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région
Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié - Volet transport régulier et intermodalité comprenant : - Etat des lieux de l'offre existante - Recensement des trajets "Haut le pied" - Réflexion sur la structuration de l'offre de parking relais et aire de covoiturage - Réflexion sur les actions de sensibilisation à mettre en place pour améliorer la fréquentation des lignes régionales, la pratique du covoiturage et l'intermodalité										15 000,00 €	50%	7 500,00€



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR QUOI FAIRE ?



Services réguliers de transport public de personnes

Services à la demande de transport public de personnes

Services relatifs aux mobilités actives

Services relatifs aux mobilités partagées

Services de mobilités solidaires

Etat des lieux :

Pratique cyclable plutôt orientée sportive, touristique ou de loisirs.

Dans le cadre de la stratégie « TEPOS » :

- L'intégration de véhicules à assistance électrique à la flotte de Saint-Flour Communauté,
- L'aménagement de l'aire de covoiturage d'Anglards-de-Saint-Flour,
- La création d'une liaison douce sur le quartier du Crozatier,
- La mise en place du parc de 54 vélos à assistance électrique :
La mise en place d'une aide à l'achat.

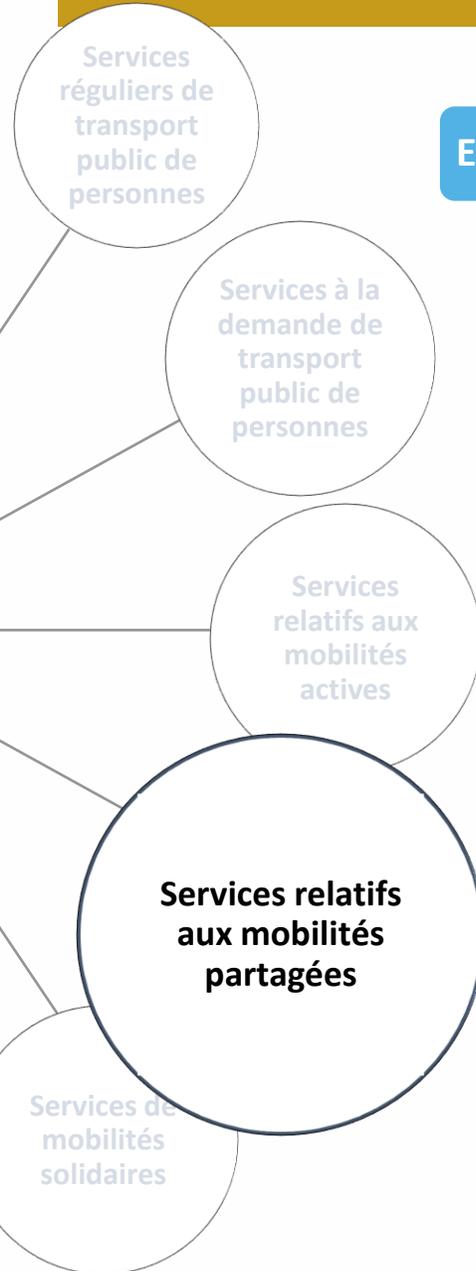
L'élaboration d'un Schéma directeur cyclable : mis en évidence du potentiel de développement de la pratique cyclable sur la Vallée de la Truyère

Déploiement de bornes de recharge pour VAE et de station de réparation, soutenu par le CD15

Plusieurs études portées par les EPCI limitrophes, syndicats du territoire ou encore le Conseil départemental du Cantal.

Services relatifs
aux mobilités
actives

Action	Calendrier						2022 - Investissement			2022 - Fonctionnement				
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région		
Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié - Volet mobilités actives - Etudier le développement du vélotourisme - Étudier la mise en place de dispositifs de sensibilisation à destination de différents publics												15 000,00 €		
Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma des Liaisons douces : - Intégrant un Schéma directeur cyclable et ses préconisations - Définissant les aménagements d'intérêt communautaire												25 000,00 €	50%	12 500,00 €
Réalisation d'une desserte cyclable pour les communes de la vallée de la Truyère : - Étudier l'aménagement et la valorisation de l'itinéraire - Travaux d'aménagement, d'équipement et de signalétique (comprenant la fabrication de la signalétique et du mobilier)							50 000,00 €	50%	25 000,00 €			39 500,00 €	30%	11 850,00 €
Réalisation d'aménagements cyclables pour favoriser les pratiques du vélo au quotidien (Plan de relance avant le 1er septembre 2022)							50 000,00 €	50%	25 000,00 €					
Poursuivre la gestion du service de location de VAE												26 663,85 €		
Maintenir l'aide intercommunale à l'acquisition de VAE , sous les mêmes conditions que celles existantes												7 900,00 €		
Organiser des manifestations pour sensibiliser tous les publics aux mobilités actives												1 000,00 €		



Etat des lieux :

Développement de la pratique du covoiturage

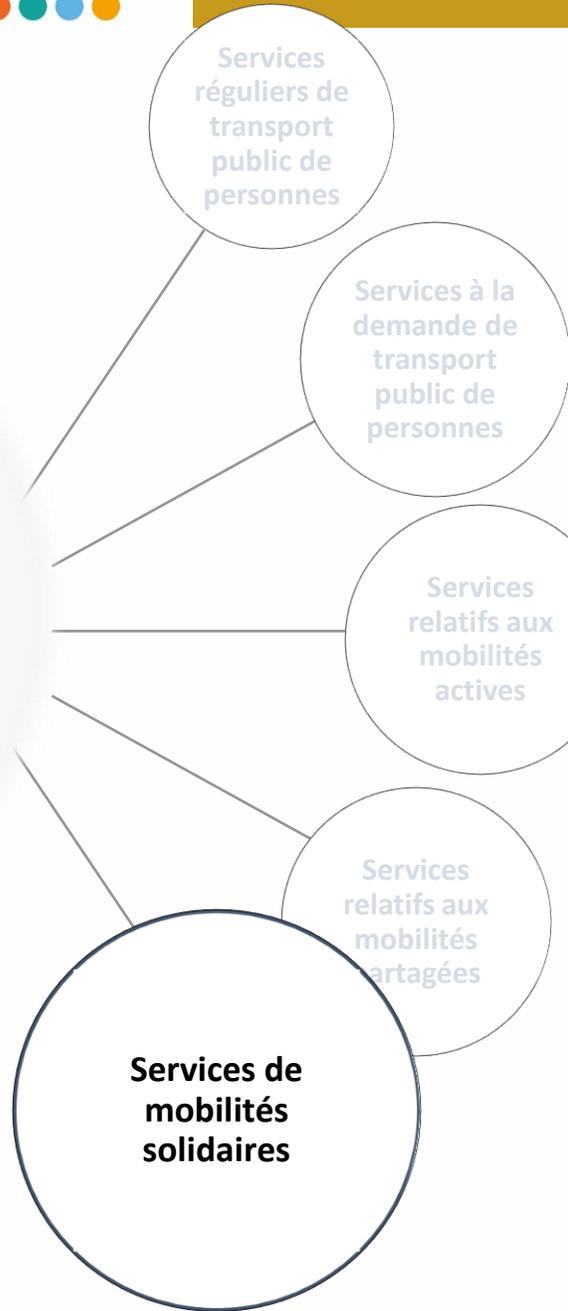
- 6 aires de covoiturage aménagées (Ussel, Saint-Flour, Saint Georges, Anglards-de-Saint-Flour et Pierrefort)
- Taux de remplissage peu élevé (en moyenne 20 à 45% de la capacité maximum d'occupation)
- Importante part des véhicules personnels dans les déplacements pendulaires : (77,5% des actifs utilisent leurs véhicules personnels sur leur lieu de travail.)
- Des projets de création de nouveaux parkings relais ou d'aires de covoiturage ont été identifiés dans le PLUi..

Promotion de la pratique du covoiturage

- Mise à disposition gratuite de la plateforme « MOV'ICI » de la part de la Région.
- Actuellement, aucune aire de covoiturage n'a été renseignée et aucune communauté locale n'a été créée sur le territoire de l'intercommunalité.

Services relatifs
aux mobilités
partagées

Action	Calendrier						2022 - Investissement			2022 - Fonctionnement		
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région
Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de Mobilité simplifié - Volet Mobilités partagées en lien avec le volet transport régulier - Réflexion sur la structuration de l'offre de parking relais et aire de covoiturage - Réflexion sur les actions de sensibilisation à mettre en place pour améliorer la pratique du covoiturage												
Organisation d'événements / actions de sensibilisation										1000,00 €		



Etat des lieux :

Saint Flour Communauté a déployé plusieurs dispositifs intercommunaux, inscrits au Contrat de Cohésion Sociale 2018-2020,

- Le « Mouv Pass »,
- Le dispositif d'aide au permis de conduire,
- Des aides aux transports dans le cadre des activités scolaires,
- Des aides aux transports aux associations agréés JEP, EAVS (équipement d'animation de vie social) et centre social (hors temps scolaire),
- Des ateliers « Mobilités » dans le cadre des journées portes ouvertes des « France Services ».

Services de
mobilités
solidaires

Action	Calendrier						2022 - Investissement			2022 - Fonctionnement		
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région	Coût total HT	Part financement Région	Subvention Région
Elaboration d'un Plan de Mobilité simplifié - Volet "Mobilités solidaires" en lien avec le volet transport à la demande - Etudier d'autres solutions - Construire de potentiels partenariats avec des associations et organismes du territoire												
Poursuite du dispositif "Mouv Pass"										68 333,33 € (82000 TTC)		
Poursuite du dispositif d'aide au permis de conduire										4 000,00 €		
Aide aux transports jeunesse dans le cadre des activités scolaires										21 666,67 € (26000 TTC)		
Aide aux transports aux associations agréés JEP, EAVS (équipement d'animation de vie social) et centre social / hors temps scolaire										6 250,00 € (7500 TTC)		
Organisation d'événements pour sensibiliser et accompagner les différents publics										1000 €		



	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Coût total HT	Subvention Région	Coût total HT	Subvention Région
SERVICES RÉGULIERS DE TRANSPORT DE PERSONNES	1 000,00€	1 000€	30 000,00 €	20 000,00 €
SERVICES À LA DEMANDE DE TRANSPORT DE PERSONNE			15 000,00 €	7 500,00€
MOBILITÉS ACTIVES	100 000,00€	50 000,00€	115 063,85 €	39 350,00 €
MOBILITÉS PARTAGÉES			1000€	
MOBILITÉS SOLIDAIRES			101 250,00 €	
	101 000,00 €	51 000,00 €	262 313,85 €	66 850,00 €



BUDGET PREVISIONNEL 2022

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		
	Coût total HT	Subvention Région	Coût total HT	Subvention Région	
SERVICES RÉGULIERS DE TRANSPORT DE PERSONNES	1 000,00€	1 000€	30 000,00 €	20 000,00 €	
SERVICES À LA DEMANDE DE TRANSPORT DE PERSONNE			15 000,00 €	7 500,00€	
MOBILITÉS ACTIVES	100 000,00€	50 000,00€	115 063,85 €	39 350,00 €	1 ^{er} poste de dépenses Dynamiser le développement de la pratique cyclable
MOBILITÉS PARTAGÉES			1000€		
MOBILITÉS SOLIDAIRES			101 250,00 €		
	101 000,00 €	51 000,00 €	262 313,85 €	66 850,00 €	



BUDGET PREVISIONNEL 2022

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		
	Coût total HT	Subvention Région	Coût total HT	Subvention Région	
SERVICES RÉGULIERS DE TRANSPORT DE PERSONNES	1 000,00€	1 000€	30 000,00 €	20 000,00 €	
SERVICES À LA DEMANDE DE TRANSPORT DE PERSONNE			15 000,00 €	7 500,00€	
MOBILITÉS ACTIVES	100 000,00€	50 000,00€	115 063,85 €	39 350,00 €	1 ^{er} poste de dépenses Dynamiser le développement de la pratique cyclable
MOBILITÉS PARTAGÉES			1000€		
MOBILITÉS SOLIDAIRES			101 250,00 €		2 ^{ème} poste de dépenses assumé à 100% Etudes intégrées dans le bloc « Services à la demande »
	101 000,00 €	51 000,00 €	262 313,85 €	66 850,00 €	



	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		
	Coût total HT	Subvention Région	Coût total HT	Subvention Région	
SERVICES RÉGULIERS DE TRANSPORT DE PERSONNES	1 000,00€	1 000€	30 000,00 €	20 000,00 €	3ème poste de dépenses Améliorer et renforcer les services réguliers
SERVICES À LA DEMANDE DE TRANSPORT DE PERSONNE			15 000,00 €	7 500,00€	
MOBILITÉS ACTIVES	100 000,00€	50 000,00€	115 063,85 €	39 350,00 €	1er poste de dépenses Dynamiser le développement de la pratique cyclable
MOBILITÉS PARTAGÉES			1000€		Etudes intégré dans le bloc « Services Réguliers »
MOBILITÉS SOLIDAIRES			101 250,00 €		2ème poste de dépenses assumé à 100% Etudes intégrées dans le bloc « Services à la demande »
	101 000,00 €	51 000,00 €	262 313,85 €	66 850,00 €	



Bureau exécutif

28/02/2022

Commission
« Mobilité et
transport
scolaire »

14 / 03 /2022

Conseil
Communautaire

23/03/2022

Commission
« Transports et
Mobilités »

04/2022

Commission
Permanente

05/2022

Avance de 45 %
du montant
arrêté par annexe

07/2022



**Retour sur la présentation de
« La feuille de route Mobilités
Positives 2022-2035 »
de la Région AURA**

Vendredi 18 février, a eu lieu, en présence de la majorité des EPCI du Cantal, la présentation de la feuille de route régionale « Mobilités positives 2022-2035 », à Aurillac, par Frédéric AGUILERA, vice-président délégué au transport de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Rappel des compétences de la Région La Région ainsi que les projets structurants dans lesquels elle s'est déjà engagée
- Souhait de partager l'état des services et opérations en cours et présenter les perspectives régionales en matière de mobilité à horizon 2035,

Echelle de 2 mandats : délai jugé nécessaire la mise en œuvre de projets structurants de logistiques et d'infrastructures.. La Région souhaite s'investir sur tous les sujets les mobilités, du piéton jusqu'à l'aérien, en maintenant un lien étroit avec l'Etat concernant les lignes ferroviaires ou aériennes d'équilibre territorial.

Cette feuille de route doit être **aboutie pour la fin d'année 2022.**

Déclinaison par département, afin de s'adapter aux problématiques variées de chacun et de solliciter de manière régulière les territoires.

Aucun processus de réunion publique n'est envisagé. La Région consultera la société civile organisée à travers le CESER et les associations d'usagers dans le cadre des Comités de Mobilités.

Elle s'articule autour de trois grandes priorités :

- **Désenclaver, irriguer, mailler, ouvrir les territoires** : dans une démarche de multimodalité adaptés aux territoires, à toutes les échelles.
- **Déployer les mobilités décarbonées** : verdissage de flotte, innovations, etc.
- **Améliorer l'offre en qualité, quantité et fiabilité** : Rendre les services de plus en plus simples d'utilisation, fiables, sécurisés et accessible à tous.

Cette feuille de route identifiera les enjeux et les besoins pour les différents pôles générateurs de flux (bassins d'emplois, de formation et de services, sites touristiques et stations de montagne) et proposera des aménagements pour améliorer les connexions à différentes échelles.

La Région souhaite d'abord terminer l'ensemble de sa tournée des départements et reviendra vers les territoires via une consultation écrite pour recueillir leur avis.

- **Les membres de la commission « mobilité et transport scolaire » seront sollicités pour travailler sur cet avis.**

Pistes de réflexion pour élaborer préparer cette consultation écrite :

Participation des EPCI au coût de fonctionnement du service de transport scolaire à hauteur de 10,5% :

- Sous quel motif Saint Flour Communauté et l'ensemble des EPCI du Cantal doivent ils participer au coût de fonctionnement de la GPTS alors que la Région, en tant qu'AOM, doit normalement assurer cette compétence de manière pleine et entière ?
- Le maintien de cette participation permet-il à Saint-Flour Communauté de garder un « droit de regard et d'action » sur les conditions de fonctionnement de ce service ?
- Est-ce un point de négociation des futures convention de délégation spécifique au transport scolaire ?
- **Saint Flour Communauté s'engage à maintenir son offre complémentaire mais souhaite avoir un éclaircissement de ce point et serait favorable à une prise en charge à 100% des coût du transport scolaire par la Région.**

Mobilité solidaire :

- Sous quel motif la Région AURA ne souhaite pas accompagner le déploiement de service de mobilité solidaire ?

Autres sujets ?

- X
- X



Présentation des projets d'itinérance et désignation de membres pour les comités consultatifs ad hoc

1. L'étude d'aménagement et de valorisation d'une boucle cyclo touristique de la Truyère



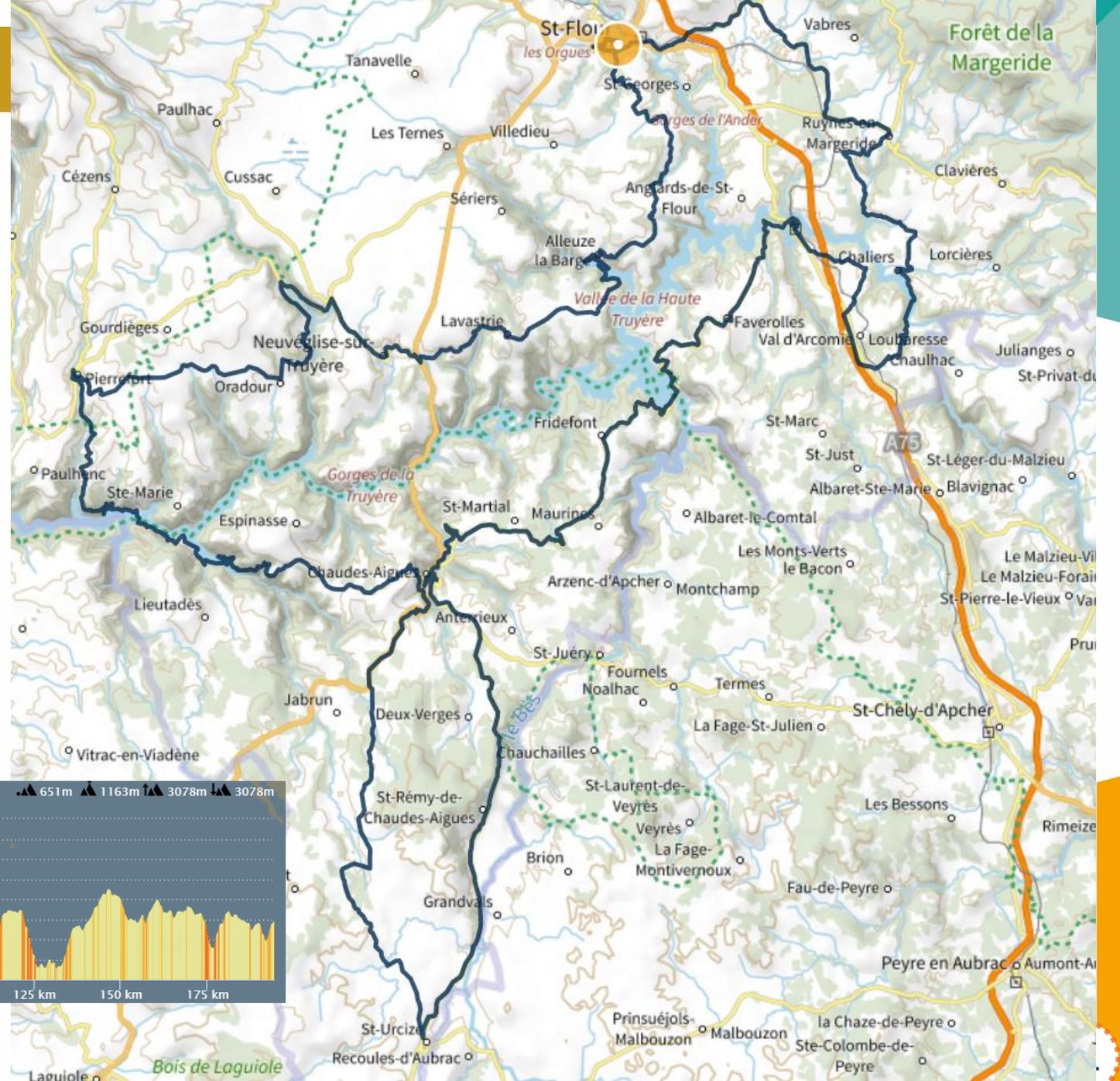
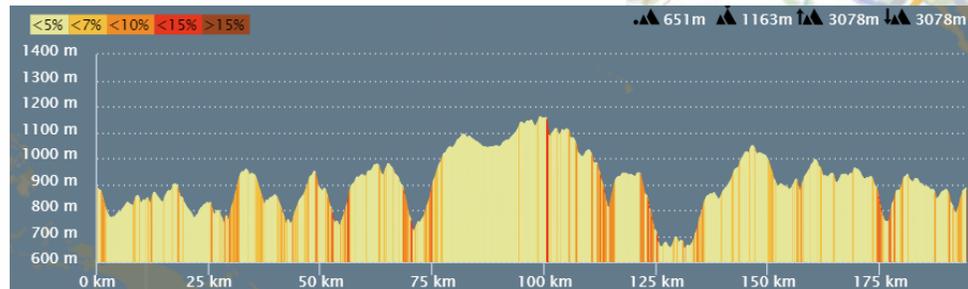
1. L'étude d'aménagement et de valorisation d'une boucle cyclo touristique de la Truyère

Les grandes lignes du projet :

- Un projet d'itinérance cyclo touristique valorisant la vallée de la Truyère
- Une boucle de 195km et de 2 766m de dénivelé
- Un projet d'itinérance adapté aux vélos à assistance électrique et profitant du maillage des bornes de recharge en cours de déploiement.
- Un itinéraire offrant une liaison et donc une continuité avec la variante de la Vélo-route vallée du lot passant à Saint-Urcize
- Un itinéraire valorisant les commerces et les hébergements touristiques des communes traversées.

⇒ Validation du tracé : 22 communes traversées

- SAINT-FLOUR
- TIVIERS
- SAINT-GEORGES
- VABRES
- RUYNES-EN-MARGERIDE
- VABRES
- VAL D'ARCOMIE
- FRIDEFONT
- MAURINES
- SAINT-MARTIAL
- CHAUDES-AIGUES
- DEUX-VERGES
- SAINT-REMY DE CHAUDES-AIGUES
- SAINT-URCIZE
- LA TRINITAT
- JABRUN
- ESPINASSE
- PAULHENC
- PIERREFORT
- SAINTE-MARIE
- ALLEUZE
- NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE



⇒ Mise en place d'un comité consultatif ad hoc

	Titulaire	Suppléant
Présidence	Guy CLAVILIER	Jean-Luc BOUCHARINC
Commission Tourisme	2 élus à identifier	2 élus à identifier
Commission Sport et APN	Marc POUUNET Marc GUIBERT	Gilbert CHEVALIER Roland BRIINEI
Commission Mobilité	2 élus à identifier	2 élus à identifier
OMJS	Guillaume DELCELIER	
OTI Saint Flour communauté	Karine DECQ	
Conseil Départemental 15	Stéphanie BOISSIE	
EDF	Stéphane CHATAIGNIER	
Syndicat Mixte Gabarit Grandval	Jean-Jacques MONLOUBOU	Technicien
Syndicat Mixte du Bassin du Lot	Marie-Hélène PRIVAT	
PNR Aubrac	Mylène GRAS	

Membres intéressés :

- ?
- ?

⇒ **Les objectifs de l'étude**

- établir une expertise de ce projet d'itinérance douce d'une longueur de 195 km,
- réaliser un inventaire et une analyse du patrimoine sentiers existant ou potentiellement intéressant pour le développement de boucles locales à partir de la dorsale principale de l'itinéraire
- intégrer le projet dans son contexte géographique plus large et dans une offre d'itinérance plus large : la Vélo route Cahors - Mont Lozère
- proposer un positionnement thématique et commercial conforme à l'image du territoire et à sa cible prioritaire (familles – enfants), le but étant de donner un sens à toute pratique (un but, une destination, un mode de pratique, etc.)
- concevoir un produit touristique de découverte mettant en scène le patrimoine historique et culturel, mais aussi le patrimoine naturel et le paysage remarquable des gorges de la Truyère,
- mener à bien les réflexions sur l'éventuelle mise en place d'outils de gestion du futur sentier mémoriel afin s'assurer sa pérennité (« cellule de veille », programmes d'entretiens, etc.),
- proposer des scénarios de découverte mêlant plusieurs pratiques : produit vélo - canoë - rando de 1 à 3 jours...
- préciser les modalités de mise en œuvre opérationnelle en proposant un phasage et un estimatif budgétaire.

2. L'étude d'aménagement et de valorisation du Sentier des Maquisards



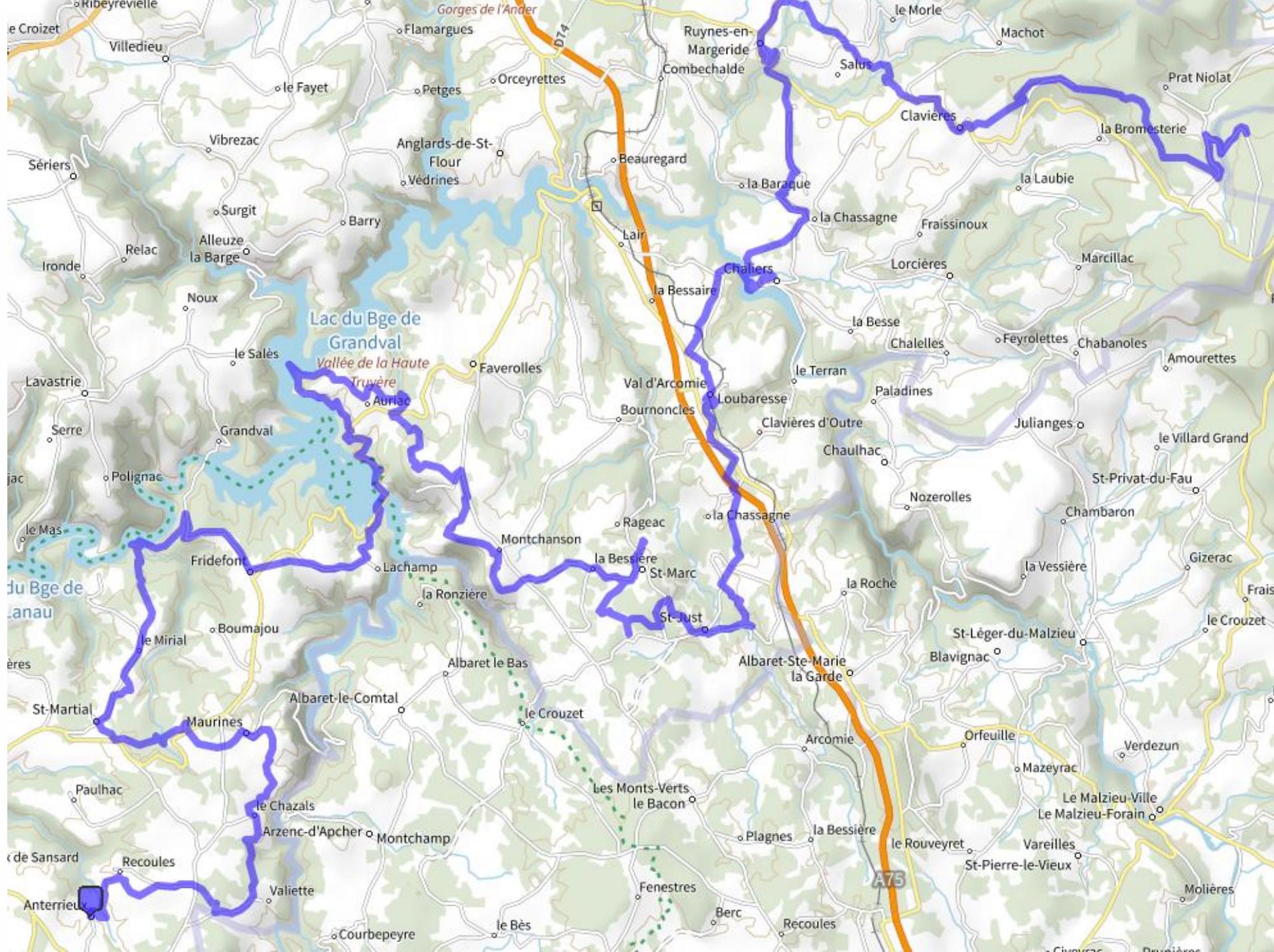
2. L'étude d'aménagement et de valorisation du Sentier des Maquisards

Les grandes lignes du projet :

- Sentier mémoriel sur le thème de la résistance et plus précisément du repli sur le réduit de la Truyère
- Relie le Musée de la résistance du Mont Mouchet à celui d'Anterrieux.
- Totalise 85 km
- Traverse les communes de :
Auvers, Clavières, Ruynes en Margeride, Chaliers, Val d'Arcomie, Fridefont et Anterrieux



Tracé du projet Sentier des maquisards :



2. L'étude d'aménagement et de valorisation du Sentier des Maquisards

⇒ Les objectifs de l'étude

- établir une expertise de ce projet d'itinérance douce d'une longueur de 91 km,
- réaliser un inventaire et une analyse du patrimoine sentiers existant ou potentiellement intéressant pour le développement de boucles locales à partir de la dorsale principale de l'itinéraire
- proposer un positionnement thématique et commercial conforme à l'image du territoire et à sa cible prioritaire (familles – enfants), le but étant de donner un sens à toute pratique (un but, une destination, un mode de pratique, etc.)
- concevoir un produit touristique de découverte mettant en scène le patrimoine historique et culturel, mais aussi le patrimoine naturel et le paysage remarquable des gorges de la Truyère,
- mener à bien les réflexions sur l'éventuelle mise en place d'outils de gestion du futur sentier mémoriel afin s'assurer sa pérennité (« cellule de veille », programmes d'entretiens, etc.),
- préciser les modalités de mise en œuvre opérationnelle en proposant un phasage et un estimatif budgétaire.

⇒ Mise en place d'un comité consultatif ad hoc

	Titulaire	Suppléant
Présidence	Sophie BENEZIT	Guy CLAVILIER
Commission Culture	2 élus à identifier	2 élus à identifier
Commission Tourisme	2 élus à identifier	2 élus à identifier
Commission Sport et APN	Marc POUGNET Marc GUIDERT	Gilbert CHEVALIER Roland BRUNEL
Commission Mobilité	A identifier	2 élus à identifier
Maire des Communes concernées	Clavières : Giles BIGOT Ruynes-en Margeride : François ODOUL Chaliers : Bernadette RESCHE Val d'Arcomie : Romuald RIVIERE Fridefont : Pierre CHASSANG Saint-Martial : Claude BONNEFOI Maurines : Pierrette BEAUREGARD Anterrieux : Marcel CHASTANG Auvers (Haute-Loire) : René SOULIER	
Pays d'Art et d'Histoire Saint Flour	Sandrine DAUREIL	
Pays d'Art et d'Histoire Haut Allier	Maryline AVONT	
OTI Saint Flour communauté	Karine DECQ	
SMAT du Haut-Allier	Valérie SIMON	
OTI des Gorges de l'Allier	Patrick MEYNADIER	
Musée d'Anterrieux		
Musée du Mont Mouchet		

Membres intéressés :

- ?
- ?



Questions diverses



**Merci de
votre attention**

